

Règlement - DOTATION - PRO AM DU VAL DE SORNE XXVII ème édition 19 & 20 JUILLET 2025

PRO AM

Formule : 1 professionnel et 3 amateurs.

Addition des 2 meilleures balles en Net et en Brut par trou.

Handicap des amateurs : pas de limite, Index ramenés à 24.

Compétition ouverte à tous

Nombre d'équipes : Limitées aux 24 premières équipes inscrites

Boules de départ

PRO Hommes : boules noires (6262m)

PRO Hommes Séniors (+ de 60) : Boules jaunes

Amateur Hommes : boules jaunes

Amateur H +70 : Boules Bleues

Amateur H +80 : Boules rouges

Proette : boules bleues : (5348m)

Amateur Dames : boules rouges

U 12 : boules rouges

Départ le samedi en shot gun à 11h30
Départ le dimanche en shot gun à 9h00

Inscription & Engagement

Les engagements sont à adresser par écrit avant le samedi 12 juillet 2025 à 12h00

Golf du Val de Sorne

Pro Am 2025

Rue du Golf – 39570 Vernantais

Ils devront être accompagnés de la fiche d'inscription dûment remplie avec le montant des droits fixés comme suit :

-	Amateur extérieur : X 380 €	Amateur membre : X 310 €
-	Amateur école de Golf/U18: X 170€	Diner accompagnant : X 65 €

Dotation PRO :

Prime de départ : 500€ garantie équivalente pour tous

Pas de dotation financière pour le classement PRO

Primes aux birdies par jour : 250€ pour le meilleur pro de chaque journée

(en cas d'égalité, la prime sera partagée), présence du pro à la remise des prix obligatoire pour recevoir la prime

DOTATION AMATEUR

3 premières équipes en BRUT

Le BRUT prime le NET

3 premières équipes en NET

Concours d'approche amateurs

1 homme et 1 Dame

samedi 19 juillet Trou 15

Pendant l'apéritif du 19 Juillet : concours de putting amateur « Anima Vinum » – 2 balles par joueur

Règles spécifiques – cf règles locales

Intempéries & circonstances exceptionnelles

Dans le cas où le déroulement de l'épreuve serait perturbé par des intempéries ou toute autre circonstance exceptionnelle, un tour commencé ne devrait pas être annulé mais repris ou continué lorsque les conditions le permettent, quitte à le repousser au jour suivant.

Dans le cas où il serait impossible de terminer le dernier tour, le classement définitif sera établi en ne prenant en compte que le ou les tours joués dans leur intégralité.

Aucune dotation & Aucun remboursement ne serait envisagé pour les amateurs et pour les pros.

Utilisation des voiturettes

L'utilisation des voiturettes est strictement réservée aux seuls joueurs ayant une invalidité avérée et reconnue officiellement (carte d'invalidité obligatoire) ou ayant un certificat médical la justifiant.

Dans un tel cas l'utilisation des voiturettes est strictement nominative et réservée à ces seuls joueurs.

Comité de l'épreuve

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.
Sa composition sera affichée sur le tableau officiel



BULLETIN D'INSCRIPTION XXVII^{ème} PRO AM du Val de Sorne

Le samedi 19 Juillet et le dimanche 20 Juillet 2025

Reconnaissance vendredi 18 juillet

Professionnel	Amateur 1
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
CP et Ville :	CP et Ville :
Tel :	Tel :
Email :	Email :
Num de licence :	Num de licence :
Hcp : club :	Hcp : club :
Amateur 2	Amateur 3
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
CP et Ville :	CP et Ville :
Tel :	Tel :
Email :	Email :
Num de licence :	Num de licence :
Hcp : club :	Hcp : club :

Tarif :

Amateur extérieur : X 380 €

Amateur membre : X 310 €

Amateur école de Golf/-18 ans:.....X 170€

Diner accompagnant :..... X 65€

Total : €

Aucune inscription ne sera prise en compte si elle n'est pas accompagnée de son règlement total.



HEBERGEMENT :

Domaine du Val de Sorne – hôtel sur le Golf

Tarif par jour

La nuit en chambre single	120€
La nuit en chambre double ou TWIN	120€
Petit déjeuner	16€
Petit déjeuner – 15 ans	10€
Taxe de séjour	0.99€/adulte

Pour toute réservation hôtelière ou renseignements, prendre contact avec la réception : au 03 84 43 04 80
ou par mail à info@valdesorne.com